

## Relations industrielles Industrial Relations



*Le recours ouvrier dans une entreprise américaine*, par Yves Delamotte, Collection « Sciences Sociales du Travail », Université de Paris, Librairie Armand Colin, Paris, 1966, 129 pages.

André Petit

Volume 22, numéro 4, 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027843ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027843ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

### ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Petit, A. (1967). Compte rendu de [*Le recours ouvrier dans une entreprise américaine*, par Yves Delamotte, Collection « Sciences Sociales du Travail », Université de Paris, Librairie Armand Colin, Paris, 1966, 129 pages.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 22(4), 582–582.  
<https://doi.org/10.7202/027843ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1967

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## RECENSIONS

**Le recours ouvrier dans une entreprise américaine**, par Yves Delamotte, Collection « Sciences Sociales du Travail », Université de Paris, Librairie Armand Colin, Paris, 1966, 129 pages.

Cette publication est le résultat d'un travail de recherche effectué aux Etats-Unis par monsieur Yves Delamotte, directeur adjoint du Centre de recherches de l'Institut des Sciences Sociales du Travail. Elle se situe, dans le temps, d'octobre 1961 à mai 1962. Elle porte sur la « procédure de réclamation » ou « procédure d'instruction des griefs », telle qu'elle a été aménagée dans le contrat collectif signé le 3 juin 1960 par la compagnie (Société de construction aéronautique employant environ 100,000 personnes) et le syndicat (membre de l'« United Automobile Workers »).

L'application du contrat collectif de travail et les relations industrielles entre deux périodes de négociations constituent un aspect original du système américain. Cependant, très peu de chargés de recherches, en France, avaient daigné s'y attarder. C'est donc un aspect un peu négligé que la recherche de M. Delamotte étudie.

La première partie consiste en une description de la procédure de réclamation telle qu'elle est organisée entre la Compagnie et le Syndicat (U.A.W.). L'auteur explique, entre autre, les diverses étapes que doit suivre une réclamation et les paliers correspondants de représentation syndicale et patronale. Il s'attarde ensuite sur la nature des réclamations et leur fréquence.

Dans une deuxième partie, il analyse le rôle et le comportement des individus impliqués dans le cadre de la procédure. Il puise surtout ses renseignements des interviews d'un assez grand nombre de « délégués de districts », représentants syndicaux situés au premier niveau dans le cadre de la procédure de réclamation.

La troisième partie se rallie un peu plus aux études préalables puisqu'elle concerne la stratégie syndicale et l'influence que peut jouer la procédure de réclamation sur cette stratégie. (Par exemple, des sentences arbitrales, en précisant la signification du contrat dans un sens défavorable au syndicat, invitent celui-ci à rechercher des modifications du texte du contrat).

Toute l'étude amène l'auteur à déduire, en guise de conclusion, quelques différences fondamentales entre le syndicalisme américain et le syndicalisme français. Quiconque s'intéresse à ce que peut être une procédure de réclamation et à son rôle dans un système de Relations Industrielles, profitera, sans conteste, de la lecture de cette publication.

André PETIT

**Elites, Intellectuals, and Consensus**, by James O. Morris, Cornell International Industrial and Labor Relations Report No. 7, New York State School of Industrial and Labor Relations, Cornell University, Ithaca, New York, 1966, 292 pages.

Les formes essentielles et le contenu d'un système de relations industrielles sont, paraît-il, cristallisés par l'élite dirigeante, à un stage relativement primaire. De plus, il semble que le système de relations industrielles conserve généralement intactes la plupart de ces caractéristiques premières, et ce aussi longtemps que les processus démocratiques sont respectés. C'est en partant de ces énoncés que l'auteur de ce volume a voulu présenter une histoire des origines du système de relations industrielles au Chili, couvrant essentiellement la période de 1900 à 1936.

Cette histoire est présentée de façon originale. L'auteur ne fait pas que rapporter des faits ou énumérer des lois. Il veut par exemple analyser l'étendue de la contribution des intellectuels au développement du système tout en tenant compte du contexte latino-américain et de l'attitude particulière aux intellectuels de cette région.

L'auteur trouve utile de se demander pourquoi le consensus est-il disparu au Chili pendant cette période de transition qui a marqué le passage d'une société totalement agraire à une société moyennement industrielle.

L'analyse psychosociologique de l'échec des élites du Chili à éviter la division idéologique de leur société et à résoudre la « question sociale » présente un intérêt certain pour quiconque essaie de comprendre la situation du système de relations indus-